



# Pour affichage

## Affectation 2022-2023 Enseignantes et enseignants du secteur des jeunes

### Dates importantes

- 1<sup>er</sup> mars** : Ouverture des demandes de mutation en ligne.
- 31 mars** : Date limite pour faire une demande de retraite progressive.
- 30 avril** : Date limite pour faire une demande de mutation.  
Date limite pour faire une demande de congé sans traitement ou de traitement différé.
- 1<sup>er</sup> mai** : Ouverture des désistements en ligne pour les mutations.
- 16 mai** : Date limite pour faire une demande de reconnaissance de capacité (pour le primaire Marie-Christine Breault poste 21898 et pour le secondaire Nathalie Forest poste 2167).
- 20 mai** : Publication des listes de priorité (école, temps partiel CSS et temps plein CSS).  
Publication des listes provisoires (enseignants et postes) pour les mutations.
- 24 mai** : Date limite pour se désister des mutations.
- 25 et 26 mai** : Publication des listes officielles (enseignants et postes) et processus informatisé de mutation.
- 30 mai** : Publication des postes disponibles pour l'octroi des postes temps plein.
- 1<sup>er</sup> juin** : Processus informatisé d'octroi des postes temps plein.
- Du 2 au 21 juin** : Octroi des contrats à temps partiel par les directions pour les enseignants des listes école.
- 22 juin** : Publication de la liste fusionnée temps partiel.
- 23 juin** : Publication des tâches disponibles pour l'octroi des contrats à temps partiel.
- 24 au 27 juin** : Processus informatisé d'octroi des contrats à temps partiel.
- 29 juin** : Publication des tâches disponibles pour la foire de l'emploi.
- 30 juin** : Foire de l'emploi.
- 10 août** : Publication des listes (enseignants et postes) pour la deuxième séance de mutation et d'octroi des postes temps plein.
- 11 août** : Deuxième processus de mutation.
- 12 août** : Deuxième processus d'octroi des postes temps plein.